

L'Association de représentation des Sofica dresse le bilan de l'année 2021



© 2023 Les Echos Publishing

Selon un rapport de l'Association de représentation des Sofica (ARS), les Sofica ont collecté, depuis leur création en 1985, près de 2 milliards d'euros. Ce qui leur a permis de financer environ 3 000 œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Et pour la seule année 2021, les Sofica ont participé au financement de 71 % des films d'initiative française au devis compris entre 2 et 10 millions d'euros. Les films dans lesquels sont intervenues les Sofica représentent également près de 45 000 emplois, dont 40 000 pour les films au devis inférieur à 8 millions d'euros.

Rappel : en contrepartie d'un investissement dans une Sofica, les souscripteurs bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 30 % des sommes effectivement versées à ce titre au cours de l'année d'imposition, retenues dans la double limite de 25 % du revenu net global et de 18 000 €, soit une réduction maximale de 5 400 €. Étant précisé que le taux de la réduction d'impôt peut être porté à 36 % ou à 48 % lorsque notamment la société bénéficiaire s'engage à réaliser au moins 10 % de ses investissements directement dans le capital de sociétés de réalisation avant le 31 décembre de l'année suivant celle de la souscription. Précision : pour

bénéficiaire de cet avantage fiscal, il est nécessaire de conserver ses parts pendant au moins 5 ans. Attention toutefois, un investissement dans une Sofica n'offre aucune garantie en capital et de performance. La performance étant liée en partie au succès des œuvres financées.

Côté collecte, l'année 2021 a établi un nouveau record. Une enveloppe de 73 millions d'euros a été allouée aux Sofica (contre 63 millions d'euros auparavant) pour leur permettre de financer les nouveaux contrats d'association à la distribution. Dans un contexte de sortie de crise sanitaire et de baisse de la fréquentation des salles, les Sofica sont parvenues à collecter près de 97 % de cette enveloppe auprès des particuliers, pour un total supérieur à 70 millions d'euros.

Globalement, les Sofica sont une source de financement externe bienvenue, surtout dans le contexte actuel. Toutefois, l'ARS souligne que, malgré la réouverture des salles de cinéma, intervenue le 19 mai 2021, et la levée complète des mesures sanitaires depuis le 14 mars 2022, la fréquentation en salle de cinéma reste historiquement faible et continue de fragiliser les acteurs d'un écosystème déjà durement frappé par la crise sanitaire.

Par ailleurs, les films sortis depuis sont confrontés à une fréquentation plus faible d'environ 30 % en moyenne par rapport aux projections effectuées au moment de l'élaboration de leur plan de financement. Ils sont donc moins rentables que ce qui avait été anticipé, même si quelques exceptions méritent d'être relevées (comme pour le film *Boîte Noire* de Yann Gozlan qui a dépassé le million d'entrées en 2021).

Après avoir dressé ce constat, l'Association de représentation des Sofica reste attentive à ce que les souscripteurs de Sofica ne finissent pas par se retrouver lésés. Pour répondre à cette préoccupation, le CNC s'est engagé à observer, avec une attention renforcée, les pertes éventuelles pour les

épargnants des générations de Sofica impactées par la crise sanitaire (au moment de leur débouclage) et à intervenir le cas échéant.

© 2022 Les Echos Publishing